



## Lettre de convocation à l'Assemblée annuelle obligatoire

Amicale des Cyclos de Ploëren - Mairie de Ploëren - 56880 PLOËREN

Tél. du Club : 07 69 19 39 97 Mail : [acploereninfo@gmail.com](mailto:acploereninfo@gmail.com)

### Objet : Convocation à l'Assemblée Générale annuelle

Madame, Monsieur, cher(ère) Adhérent(e) à l'Amicale des Cyclos de Ploëren,

Nous vous invitons à participer, conformément à l'article 15 des statuts, à l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre association qui se tiendra :

le **vendredi 21 janvier 2022** à partir de **19 heures 00**

à la salle « Le Cairn » 3 Rue de Pen Lanic, 56870 **Larmor-Baden**.

Votre bureau 2021, vous propose de lire tous les documents qui seront envoyés par mail sur simple demande et de participer à cette AG en présentiel. *Masque FFP2 fourni à tous les présents.*

#### L'Ordre du jour de l'AG :

- 1) **ACP en 2021 ;**
    - Rapport moral validé par le Bureau 2021.
    - Année 2021, le Résumé.
  - 2) **Finances ;**
    - Rapport financier par le Trésorier.
      - 2021 Comptes et Bilan.
      - 2022 Projets et Budget prévisionnel
    - Vote des quitus.
- PAUSE**
- 3) **Adhérents ;**
    - Bilan des adhésions par la Secrétaire.
    - Modifications : Règlement et Charte
    - Présentation des A C E et Les Nouveaux
    - **Assurance complémentaire – RAPPEL**
      - Bénévoles
      - Élections et Renouvellement du Bureau.
      - Questions / Réponses.
  - 4) **Invités ;**
  - 5) **Conclusion.**

À partir de **17 h 00** inscriptions Essayage et Commande. Animation musicale de **18 à 19 h** par Bernard. Animateur : Jean-Yves Le Porho.

#### Rappel :

La liste des membres élus, par tiers et pour trois ans, le 27 janvier 2021, était établie comme suit, par ordre alphabétique :

M. <b>BOULLÉ</b> Patrick,	<b>président ;</b>
Mme <b>BRIOT</b> Françoise	<b>secrétaire ;</b>
M. <b>BRIOT</b> Michel,	<b>membre ;</b> (Secrétaire adjoint)
M. <b>DELATRE</b> Éric,	<b>membre ;</b> (Trésorier adjoint)
M. <b>DESHOULIÈRES</b> Lionel,	<b>membre ;</b> (Chargé des circuits)
M. <b>HOLL</b> Denis,	<b>membre ;</b>
M. <b>LE VÍQUEL</b> Jean-Gilles,	<b>trésorier ;</b>
M. <b>MAREAU</b> Jean-Yves,	<b>membre ;</b>
M. <b>MORICE</b> Yannick,	<b>vice-président ;</b>
Mme <b>MORICE</b> Joëlle	<b>membre</b> (Chargée de gestion) ;
M. <b>PASCUAL</b> Jean-Louis,	<b>membre ;</b> (Technique)
M. <b>QUINIÓU</b> Daniel,	<b>vice-président</b> (Relations avec la Municipalité) ;
M. <b>VANOVERBECQUE</b> Pierre,	<b>membre</b> (Intendance / Animations) ;
et M. <b>ROGER</b> Lucien,	<b>Président d'Honneur ;</b>
M. <b>LE JAODOUR</b> Yves,	<b>Membre d'Honneur.</b>

Pour cette quatorzième année, le tiers sortant inclut **2 membres** (élu ou réélu en 2019). Il s'agit de Monsieur Jean-Gilles **LE VÍQUEL** et Monsieur Daniel **QUINIÓU** qui nous font l'honneur de se représenter. Le bureau a enregistré la démission d'un membre au cours de l'année, M. **MAREAU**. L'adhérent Monsieur **Patrice LE BÉGUEC** propose sa candidature. En outre, tous les documents nécessaires à votre information (rapport sur les activités écoulées, comptes et bilan) sont tenus à votre disposition et seront fournis, sous huitaine, après **demande écrite** auprès d'un membre du Bureau.





Et :

- en cas d'impossibilité majeure, VOTEZ par voie électronique. Tout est très simple, vous verrez.
- en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir réglementaire. (\*Modèle à copier ou à découper en pièce jointe). Une seule procuration par adhérent sera acceptée.
- seuls les membres à jour de cotisation **2021** peuvent voter à l'assemblée générale.
- les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres votant à main levée lors de l'AG et plus ceux qui auront voté « en ligne ».
- pour ceux dont le **certificat médical** arrive à expiration (+ de 3 ans), envoyez le nouveau par mail (scan en .pdf ; ou image en .jpg), ou bien l'expédier ou le déposer à l'adresse du club (voir l'entête de cette lettre).
- Vous pouvez demander une Attestation de Cotisation/Adhésion (page 40)

#### À partir de ce jour :

chaque adhérent peut s'inscrire en ligne pour valider son Adhésion **2022** ou **fournir les 4 feuilles** (pages 34 à 37), après les avoir vérifiées, modifiées si besoin, et signées pour valider son adhésion complète, pleine et entière ;

**Les cotisations 2022** sont mises en Paiement en ligne. Vous pourrez aussi régler par chèque, l'expédier ou le déposer à l'adresse du club. **50 €** à taux plein.

Composition du Dossier à demander par mail, "**Dossier\_Adhésion\_ACP2022**" 44 pages

1) Mode d'Emploi de <b>Participation</b>	2 pages	page 2
2) <b>Rapport Moral 2021</b> (voir l'ordre du jour)	13 pages	de 3 à 19
3) <b>Statuts &amp; Règlement Intérieur</b>	12 pages	de 20 à 39
• <b>Statuts</b> de l'Association – 20 articles		de 21 à 24
✓ Tarifs <b>Adhésion &amp; Assurance</b> facultative individuelle		page 25
Tableau extrait de l'Annexe d'AXA Assurances		
✓ <b>Charte 2022</b>		page 26
• <b>Règlement Intérieur</b> – 12 articles		de 26 à 30
✓ <b>Rappels Sécurité</b> routière		de 31 à 32
✓ <b>Bureau</b> à compléter		page 33
4) Fiche d' <b>Adhésion</b>	4 pages	de 34 à 37
✓ <b>Tarif Adhésion</b>		page 35
✓ " <b>Information relative aux assurances.../...</b> "		page 35
✓ <b>Décharge</b> de Responsabilités		page 36
✓ Procuration ; <b>Certificat Médical ; SIGNATURE.</b>		page 37
5) Exemple des <b>Groupes</b>	2 pages	de 38 à 39
6) Attestation de <b>Cotisation/Adhésion</b>		page 40
7) Questionnaire / VOTE pour AG	2 pages	de 41 à 42

**Vous** recevez ce dossier par mail ou en téléchargement sur le site <http://www.cyclos-ploeren.bzh/>, ou sur simple demande d'un exemplaire papier auprès d'un membre du bureau 2021.

**En outre**, tous les documents nécessaires à votre information complémentaire (rapport sur les activités écoulées, comptes et bilan) sont tenus à votre disposition et seront fournis, sous huitaine, après **demande écrite** auprès d'un membre du Bureau.

#### Procédure :

1. Lecture des documents envoyés par mail sur demande.
  - Imprimer les indispensables pour vous inscrire ou réinscrire (pages 29 à 32)
  - Fournir le chèque, + le **certificat médical** si besoin, à expédier ou déposer à l'adresse du club ;
2. Par informatique, vous recevrez les liens dans votre boîte mail, ou allez sur [www.cyclos-ploeren.bzh/Adhérent](http://www.cyclos-ploeren.bzh/Adhérent)
  - ✓ **Sur la plate-forme Yapla** (filiale du Crédit Agricole)
  - ✓ Inscription pour votre Adhésion et Paiement en ligne de votre cotisation
  - ✓ **Sur la plate-forme Google Forms**, pour valider l'AG 2022
  - ✓ Répondre aux questions «**Assemblée générale 2022** » et Voter. *Et c'est tout fini. !*)

**N.B. :** L'assemblée générale se déroulera en suivant les consignes sanitaires en cours.

Modifié à Ploëren, le 12 janvier 2022.

Pour le bureau 2021, le président, *Patrick Boullé*

